BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 542

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE MARSEILLE

Ventes et cessions

883 581 167 RCS Marseille.
LABORATOIRE PLATAT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 198700.00 EUR.
Adresse : 19, Rue Chauvelin, 13005 Marseille 5e Arrondissement.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION LABOR@TOIRE DTS Société par actions simplifiée Au capital de : Siège social 22 Rue de L'Agenais 34080 Montpellier N ° RCS 500 881 198 RCS Montpellier, est société absorbante LABORATOIRE PLATAT Société par actions simplifiée Au capital de : 198 700,00 EUR Siège social 19 Rue Chauvelin 13005 Marseille 5e Arrondissement N° RCS 883 581 167 RCS Marseille, est société absorbée La société LABORATOIRE PLATAT ferait apport à la société LABOR@TOIRE DTS de la totalité de son actif, soit 378 257 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 755 287 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à -377 030 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société CORUS DENTAL FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 3 037 604 euros, dont le siège social est situé 3 Boulevard de Sébastopol 75001 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 814.911.863, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé et aucune prime de fusion n'est constituée. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société LABORATOIRE PLATAT depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société LABOR@TOIRE DTS. La société LABORATOIRE PLATAT sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée à la date à laquelle l'Associée Unique de la société absorbante, la société CORUS DENTAL FRANCE, aura approuvé définitivement la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER pour la société LABOR@TOIRE DTS en date du 7 octobre 2026, - au Greffe du Tribunal de Commerce de MARSEILLE pour la société LABORATOIRE PLATAT en date du 7 octobre 2026, Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent..